" J'ai entendu la voix affaiblie du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) et j'en ai déduit qu'il était affamé, as-tu donc quelque provision ? - Oui ! " dit-elle.

Anas (qu'Allah l'agrée) relate : « Abû Ṭalḥah dit à Umm Sulaym : " J'ai entendu la voix affaiblie du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) et j'en ai déduit qu'il était affamé, as-tu donc quelque provision ? - Oui ! " dit-elle. Elle sortit quelques morceaux de pains d'orge, prit l'un de ses foulards et utilisa un morceau pour y emballer le pain, elle le mit sous mon vêtement et me recouvrit avec le reste afin de m'envoyer vers le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut). Je l'emportai donc et trouvai le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) assis dans la mosquée, au milieu des gens. Je me dressai devant eux et le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) me dit : " Est-ce Abû Ṭalḥah qui t'a envoyé ? - Oui, dis-je. - Il dit : Pour de la nourriture ? - Oui ! " dis-je. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dit alors : " Levez-vous ! " Ils partirent et je les devançai, jusqu'à me rendre auprès d'Abû Ṭalḥah pour l'en informer. Ce dernier dit : " Ô, Umm Sulaym ! Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) arrive avec des gens, alors que nous n'avons rien à leur servir ! - Elle dit : Allah et Son Messager savent mieux ! " Abû Ṭalḥah s'en alla à la rencontre du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), qui vint avec lui, jusqu'à ce qu'ils entrèrent tous les deux. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dit alors : " Amène ce que tu as, ô, Umm Sulaym ! " Elle amena donc ce pain. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ordonna qu'on en fasse des petits morceaux et Umm Sulaym pressa par-dessus un récipient de beurre clarifié pour l'assaisonner. Puis, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) prononça les paroles qu'Allah voulut qu'il prononça, et dit : " Fais entrer dix personnes ! " Il les fit entrer, ils mangèrent jusqu'à se rassasier et sortirent. Il dit alors : " Fais entrer dix personnes ! " Il les fit entrer, jusqu'à ce que tous les gens présents aient mangé et se soient rassasiés, alors qu'ils étaient soixante-dix ou quatre-vingt hommes. " » Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim. Dans une autre version : « Ainsi, les gens entraient et sortaient par dix, jusqu'à ce que chacun d'entre eux soit entré et ait mangé à sa faim. Ensuite, il le remit en état et c'est alors que le plat était tel qu'il était avant qu'ils n'en mangent. » Dans une autre version : « Ils mangèrent par groupes de dix, jusqu'à ce que quatre-vingt personnes mangèrent. Ensuite, le Prophète (sur lui la paix et le salut) et les occupants de la maison mangèrent et laissèrent quelques restes. » Dans une autre version : « Ils laissèrent de quoi donner aux voisins. » Dans une version, Anas dit : « Un jour, j'allai à la rencontre du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), que je trouvai au milieu de ses Compagnons et qui avait attaché un bandage sur son ventre. Je dis à l'un de ses Compagnons : "

Pourquoi le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a attaché un bandage à son ventre ? - Il dit : A cause de la faim ! " J'allai donc chez Abû Ṭalḥah, qui était l'époux de Um Sulaym bint Milḥân, et dis : " Ô, père ! J'ai vu le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), un bandage attaché autour du ventre. Quand j'en ai demandé la raison à certains de ses Compagnons, ils me dirent que c'était à cause de la faim ! " Abû Ṭalḥah entra alors chez ma mère et dit : " Y'a-t-il quelques provisions ? - Oui, dit-elle, j'ai un pain et quelques dattes ! Si le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) vient seul, nous le rassasierons, mais si quelqu'un vient avec lui, ce ne sera pas assez..." », puis il évoqua le reste du récit de la tradition prophétique.

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Alors que le Prophète (sur lui la paix et le salut) était affamé, Abû Ṭalḥah (qu'Allah l'agrée) reconnut cela à la faiblesse de sa voix, il en informa son épouse, Umm Sulaym (qu'Allah l'agrée), et lui demanda : « As-tu quelques provisions ? – Oui ! » répondit-elle. C'est-à-dire : nous avons de quoi remédier à la faim du Prophète (sur lui la paix et le salut). Elle sortit quelques morceaux de pains d'orge et prit l'un de ses foulards pour emballer le pain avec une partie de celui-ci, avant de le mettre sous le vêtement de Anas (qu'Allah l'agrée). Puis, elle prit le reste du foulard et le mit sur Anas en guise de cape, afin de le couvrir. Lorsque Anas s'en alla vers le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), il le trouva au milieu de ses Compagnons. Il se dressa donc devant eux et le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) lui dit : « Abû Ṭalḥah t'a envoyé ? – Oui ! répondit-il. – « Pour de la nourriture ? », c'est à dire : afin de nous inviter à manger ? « Oui ! », répondit Anas (qu'Allah l'agrée). Il ne put donner la nourriture au Prophète (sur lui la paix et le salut), car ses Compagnons étaient trop nombreux et parce qu'il savait que le Prophète (sur lui la paix et le salut) avait l'habitude de préférer les autres à sa propre personne. Il se contenta donc de dire : « Oui ! » Il l'invita donc pour qu'il vienne seul chez Abû Ṭalḥah, de sorte à ce qu'il mange et que l'objectif soit rempli. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dit alors à ses Compagnons : « Levez-vous ! » Ils partirent et Anas dit : « Je les devançai (dans une version : « J'étais triste à cause du grand nombre de ceux qui l'accompagnaient »), jusqu'à me rendre auprès d'Abû Ṭalḥah pour l'en informer - Ce dernier dit : Ô, Umm Sulaym ! Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) arrive avec des gens, alors que nous n'avons rien à leur servir ! - Elle dit : Allah et Son Messager savent mieux ! » Umm Sulaym a donc renvoyé la question à Allah et Son Messager (sur lui la paix et le salut), comme si elle savait que le Prophète (sur lui la paix et le salut) agissait volontairement, afin qu'un miracle lui soit accordé à travers la profusion de nourriture. Ceci relève de sa perspicacité et de son intelligence. « Abû Ṭalḥah s'en alla à la rencontre du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), qui vint avec lui, jusqu'à ce qu'ils entrèrent tous les deux. » Dans une version : « Abû Ṭalḥah se tourna vers lui et dit : " Ô, Messager d'Allah ! Nous n'avions rien qu'un pain que Umm Sulaym a fait ! " » Dans une version : « Abû Ṭalḥah dit : " Ce n'est qu'un pain ! - Il dit : Allah va le bénir. " » Dans une version : « Abû Ṭalḥah dit : " Ô, Messager d'Allah ! J'ai envoyé Anas pour t'inviter seul et nous n'avons pas de quoi nourrir tous ces gens que je vois. - Il dit : Entre donc, Allah va bénir ce que tu as ! " Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dit ensuite : " Amène ce que tu as, ô, Umm Sulaym ! " Elle amena donc ce pain. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ordonna qu'on en fasse des petits morceaux et Umm Sulaym pressa par-dessus un récipient de beurre clarifié pour l'assaisonner. Sur ce, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) prononça les paroles qu'Allah voulut qu'il prononce." », c'est-à-dire qu'il pria pour

qu'Allah bénisse ce peu de nourriture. Dans une version : « Je l'amenai et il en défit le lien, avant de dire : " Au nom d'Allah, ô, Allah ! Places-y une grande bénédiction ! " et il dit : " fais entrer dix personnes ! " Il les fit entrer, ils mangèrent jusqu'à se rassasier et sortirent. Il dit alors : " Fais entrer dix personnes ! ". Il les fit entrer, jusqu'à ce que tous les gens présents aient mangé et se soient rassasiés, alors qu'ils étaient soixante-dix ou quatre-vingt hommes ! » Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim. Dans une version : « Les gens entraient et sortaient par dix, jusqu'à ce que chacun d'entre eux soit entré et ait mangé à sa faim. Ensuite, il le remit en état et c'est alors que le plat était tel qu'il était avant qu'ils n'en mangent. » Dans une autre version : « Ils mangèrent par groupes de dix, jusqu'à ce que quatre-vingt personnes mangèrent. Ensuite, le Prophète (sur lui la paix et le salut) et les gens de la maison mangèrent et laissèrent quelques restes. » Dans une autre version : " Ils laissèrent de quoi donner aux voisins." »

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/6613

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee